



Edito

A l'occasion de la cérémonie officielle de remise de la médaille de la jeunesse et des sports à la Préfecture le vendredi 11 février 2011 sera présenté publiquement le programme des actions conduites dans l'Eure afin de célébrer l'année européenne du bénévolat et du volontariat. Les initiatives peuvent tout au long de l'année recevoir la labellisation en s'inscrivant sur www.association.gouv.fr

« 2011 année européenne du bénévolat et du volontariat »

Le Conseil des Ministres et le Parlement Européen ont proclamé 2011 « année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active ».

La commission européenne a élaboré un programme pour célébrer les bénévoles et les volontaires d'Europe. La France, reprend la stratégie européenne en l'appliquant aux enjeux nationaux. Responsable de la coordination, la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) du Ministère de l'Education de la Jeunesse et de la Vie Associative a défini un programme de travail en étroite collaboration avec un comité de pilotage constitué d'associations, d'administrations, de collectivités territoriales, d'opérateurs publics et d'entreprises.

Ensemble, ils ont fixé comme priorités :

- développer le bénévolat et le volontariat
- mieux les connaître
- mieux les valoriser
- développer leur dimension européenne.

La semaine de lancement du programme national se déroulera du 7 au 13 février 2011.

Information sur www.association.gouv.fr

Dans l'Eure, les points d'appui à la vie associative P.A.V.A, ont prévu un certain nombre d'opérations.

Délégué Départemental à la Vie Associative

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
Cité Administrative bd Georges Chauvin • 27023 EVREUX Cedex
Tél. 02 32 24 86 01 • Fax 02 32 24 86 02
ddcs@eure.gouv.fr • <http://www.eure.pref.gouv.fr>